



Non versement de pension alimentaire

Par **lana2008**, le **03/09/2009** à **09:28**

Bonjour,rrnJe suis séparé depuis plus de deux ans avec la mère de mon fils (reconnu), elle n'a jamais voulu de pension alimentaire et donc aucune pension n'a été fixé par décision de justice.rnrnJe voudrais, si elle changait tout à coup d'avis, quel recours elle aurait pour le non paiement de la pension alimentaire ?rnrnmerci

Par **nathal75**, le **19/09/2009** à **17:06**

Bonjour,rrnTant que vous n'êtes pas passer devant le JAF, votre ex-femme ne peut rien réclamer. C'est seulement si il y a eu un jugement et que vous ne le suivez pas qu'elle peut se retourner contre vous.rnrnCordialement.